

Prévention et Secours Civiques de Niveau 1

Le PSC, est-ce reconnu ?

Le PSC1 est une formation qui dépend du Ministère de l'Intérieur. Les gestes de secours abordés sont validés par le Ministère qui établit un guide national. De la même façon le déroulé pédagogique fait aussi l'objet d'une validation du Ministère.

Le PSC, en groupe ?

Il est possible de demander la création d'une session de formation si vous disposez d'un groupe suffisamment important.

Un groupe PSC1 peut comprendre jusqu'à 10 stagiaires pour 1 formateur.

Veuillez contacter la Protection Civile la plus proche de chez vous pour vous renseigner sur les modalités d'organisation.



Le PSC, et après ?

Pour le grand public, il n'existe pas de formation au-delà. Cependant, il existe d'autres formations à destination des secouristes qui travaillent en équipe avec du matériel (Premiers Secours en Équipe de niveau 1 et de niveau 2).



Les formations réalisées par la Protection Civile*

Formations grand public

- Gestes Qui Sauvent
- Prévention et Secours Civiques de Niveau 1
- Sauveteur Secouriste du Travail
- Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)

Formations pour les professionnels du secours

- Premiers Secours en Équipe de Niveau 1
- Premiers Secours en Équipe de Niveau 2

Formations de Formateur

- Formateur Gestes Qui Sauvent
- Formateur Premiers Secours
- Formateur de PSC1

* liste non exhaustive

La Protection Civile à côté de chez vous
**Association Départementale
de la Protection civile de La Réunion**

50, boulevard Lancastel,
97400 Saint Denis

Tel : 0262 94 31 28

Email : adpc.reunion@orange.fr

Association agréée de Sécurité Civile, reconnue d'utilité publique



PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER

L'arrêt cardiaque

Comment agir ?

- Repérer l'absence de respiration
- Appeler les secours
- Prodiquer un massage cardiaque
- Utiliser un défibrillateur

protection-civile.org

contact@protection-civile.org

twitter.com/ProtectionCivile

facebook.com/ProtectionCivileFrance

Atelier

en partenariat avec:

Fédération Nationale agréée de Sécurité Civile, reconnue d'utilité publique

Ne pas jeter sur la voie publique

P
S
C

**Prévention
et Secours
Civiques
de niveau 1**

Association agréée de Sécurité Civile, reconnue d'utilité publique

Le PSC, pour qui ?

Cette formation est accessible à toute personne de **plus de 10 ans**. Il s'agit de la formation de base du secourisme.

Le PSC, pour quoi ?

C'est permettre à chaque citoyen d'acquérir les gestes de premiers secours permettant de **sauver des vies**. Le PSC1 est souvent demandé pour passer des concours ou accéder à différents métiers (BAFA, VTC, Taxis, professeur des écoles...).

20 000 personnes décèdent chaque année suite à des accidents de la vie courante. Augmenter le nombre de personnes formées permet de réduire ce nombre.

Le PSC, quelle durée ?

La formation dure **7 heures minimum**, un certificat de compétence ou une attestation peut être délivré à la fin de la formation.

Cette formation est assurée par la Protection Civile de la Réunion.



Le PSC, comment l'obtenir ?

Les conditions de validation de cette formation sont assez simples:

- Suivre l'ensemble des séquences
- Participer à toutes les phases d'apprentissage
- Participer à au moins 1 cas concret

Il est recommandé d'effectuer une formation continue du PSC1 tous les 2 ans.

Le PSC, c'est quoi ?

L'objectif est de permettre à toute personne de pouvoir intervenir lors d'accidents de la vie courante afin d'être le premier acteur de la chaîne des secours.

Le PSC, comment s'inscrire ?

Pour s'inscrire à une formation PSC 1 :

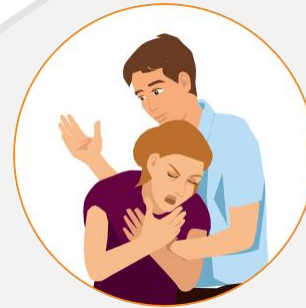
- Contacter la Protection Civile la plus proche de chez vous,
- Se renseigner en appelant **l'ADPC 974** :

0262 94 31 28

La journée est rythmée par des exposés, des ateliers d'apprentissage des gestes de premiers secours et de mises en situation.



Le malaise et l'alerte



L'obstruction des voies aériennes



Les plaies et la protection



Les hémorragies



Les traumatismes



La perte de connaissance



L'arrêt cardiaque



Les brûlures